



**AMB | ASM**

Association des municipalités de banlieue  
Association of Suburban Municipalities

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# LE BUDGET 2021 DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL ACCUEILLI AVEC RETENUE PAR LES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE

**Montréal-Ouest, le 12 novembre 2020** – Les maires des villes liées de l'agglomération de Montréal accueillent avec retenue le budget 2021 qui a été déposé aujourd'hui par l'administration municipale. Malgré le travail colossal qui a été effectué autour de ce budget, et ce, dans le contexte actuel de pandémie, le fondement qui détermine les quotes-parts des villes liées de l'agglomération demeure inéquitable.

« À ce stade-ci, nous ne pouvons pas appuyer un budget dans lequel les iniquités dans le partage des coûts des services d'agglomération subsistent. Il s'agit d'un élément incontournable pour les villes liées. Cependant, nous laisserons aux élus qui siègent sur la Commission le soin d'étudier le budget 2021 et de soumettre leurs recommandations avant de prendre une décision finale », souligne M. Beny Masella, président de l'AMB et maire de Montréal-Ouest.

La méthode utilisée pour déterminer le partage de la facture entre les différentes villes est contestée par l'Association des municipalités de banlieue (AMB) depuis plusieurs années, notamment parce que celle-ci est inéquitable pour les villes liées de l'agglomération. D'ailleurs, les villes liées souhaitent que le partage des quotes-parts tienne compte de plusieurs autres facteurs, comme le principe d'utilisateur payeur et le facteur populationnel. Les villes liées tiennent cependant à souligner l'ouverture de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour la création d'une table de travail en lien avec cet enjeu en 2021.

« Nous souhaitons depuis bien longtemps que cette méthode de calcul des coûts soit révisée. Nous comprenons que les défis se sont accumulés au cours des dernières années face à cet enjeu, mais le temps du changement est venu. Nous espérons donc que la table de travail permettra de résoudre les difficultés engendrées, et ce, pour le bien de nos citoyens », ajoute M. Masella.

L'Association des municipalités de banlieue tient également à saluer la réserve de 9,3 millions de dollars prévue dans le budget pour la création d'un programme offrant l'accès gratuit au réseau de la Société de transport de Montréal pour les enfants et une réduction de 50 % des tarifs en vigueur pour les aînés. Ce programme favorisera assurément l'accès au transport en commun. Cependant, il est primordial que le financement de celui-ci soit basé sur la méthode de l'utilisateur-payeur plutôt que sur la base de la valeur foncière.

« L'accès au transport en commun est un élément très important pour nous, c'est pourquoi nous accueillons favorablement le principe du programme qui a été présenté. Le coût pour chaque ville de l'agglomération de Montréal doit cependant être déterminé en fonction de l'utilisation qu'en feront les citoyens de chacune d'entre elles », ajoute M. Masella.

### **Association des municipalités de banlieue**

L'Association des municipalités de banlieue regroupe les 15 maires qui représentent l'ensemble des villes liées à la métropole sur l'île de Montréal, comptant plus de 250 000 citoyens, et assument près du cinquième du budget de l'agglomération de Montréal. Ces municipalités sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

- 30 -

**Source** : Association des municipalités de banlieue

### **Renseignements :**

Simon Pierre Côté

581 985-8774

[medias@lorangebleue.biz](mailto:medias@lorangebleue.biz)

Vincent Robidas

514 795-1877

[vrobidas@amb-asm.qc.ca](mailto:vrobidas@amb-asm.qc.ca)